
Administration Communale

Séance du 2 mars 2015.-

de

M O R L A N W E L Z

ORDRE DU JOUR :

Réf CC/15/2/13/SH

13. Car communal – Demande de mise à disposition par l'école de l'Enfant Jésus le 11/06/15 pour une excursion au Zoo de Maubeuge en France – Examen – Décision.-

Sont présent(e)s : M. MOUREAU Christian, Bourgmestre – Président, Mme INCANNELA Josée, MM. ALEV Nebih, DENEUFBOURG Jean-Charles, M. MATTIA Gerardo, Echevins, Mme PERNIAUX Cynthia, Echevine faisant fonction, M. FACCO Giorgio, Président de Cpas, M. DEVILLERS François, Conseiller communal, Echevin empêché, M. FAUCONNIER Jacques, MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, Mmes GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, M. BUSQUIN Philippe, Mme. VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, SCHEIRELINCK Frédéric, MM. ABDELOUAHAD Mustapha, MPASINAS Alexandre, CHEVALIER Logan, ENGIN Bernard, BONNECHERE Thierry, Mmes CHAPELLE Audrey, CANTIGNEAUX Géraldine, Conseillers communaux et M. LAMBRECHTS Jean-Louis, Directeur général f.f.,

Le Conseil Communal : en séance publique :

Attendu que la Commune de Morlanwelz met à la disposition des écoles fondamentales de l'entité un service de transport par autocar ;

Attendu que les demandes relatives aux transports vers l'extérieur des frontières du Royaume doivent faire l'objet d'une autorisation du Conseil communal ;

Vu la demande introduite par l'école de l'Enfant Jésus de Morlanwelz sollicitant l'autorisation de se rendre une journée au zoo de Maubeuge en France le jeudi 11 juin 2015 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

DECIDE, à l'unanimité ;

Article 1 – D'autoriser l'autocar communal à quitter le pays pour se rendre une journée au zoo de Maubeuge en France avec les élèves de l'école de l'Enfant Jésus de Morlanwelz le jeudi 11 juin 2015.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général f.f.,
(s). J-L. LAMBRECHTS

Le Président,
(s) Ch. MOUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur général f.f.,
J-L. LAMBRECHTS

Le Bourgmestre,
Ch. MOUREAU